

26 Juillet 1935

Pour une colonisation morale du pays

On ouvre des journaux : en écho à un assassinat vieux de dix-huit mois, une rixe éclate dans la Békaa : un mort, trois blessés ; un ouvrier est trouvé assassiné dans une cale ; un joueur surpris à tricher abat un chasseur libanais ; une jeune bonne est empoisonnée ; au cours d'une élection municipale, un homme est grièvement blessé ; deux cousins se disputant un terrain, l'un tue l'autre ; dans la Békaa encore, le cadavre défiguré d'un jeune homme est découvert dans un bosquet.

Il semble, à lire tous ces crimes avec leurs détails particulièrement atroces que la vie humaine n'ait pas, dans certaines régions de notre pays, un très grand prix. De fait, il n'y a pas si longtemps encore, on le sait, ce prix variait, selon le crime, autour d'un certain nombre de pièces d'or et de têtes de bétail. Avons-nous tout à fait dépassé ce temps ? La question peut en tous cas se poser.

Nous sommes encore, au Liban, particulièrement privilégiés à ce point de vue. Dans tout le Proche-Orient nous passons, de l'avis général, pour le peuple le plus civilisé dans sa masse et dans ses élites. Mais qu'il subsiste parmi nous des régions entières et des groupements relativement arriérés, qui en douterait ? Où n'y en a-t-il pas d'ailleurs ? Quel est le pays qui peut se flatter d'avoir une population intellectuellement et moralement homogène ? C'est à cette homogénéité, pourtant, que tous doivent rendre, c'est à l'assurer chez nous que nous devons nous attacher. Elle est une des conditions essentielles de la formation de plus en plus cohérente d'une Nation libanaise.

Il est donc explicable que l'on puisse, d'un point de vue national, on pourrait même dire politique, s'inquiéter d'une criminalité trop fréquente, trop traditionnelle, trop naturelle dans certaines couches de notre population.

Nous ne nous emploierons pas à rechercher les causes de cet état de fait. Causes ethniques, économiques, sociales, elles ont toutes été lumineusement exposées dans une série d'articles que, voici un an, le Président Fouad Ammoun consacrait dans ces colonnes aux types sociaux et à la criminalité au Liban et en Syrie.

Mais devant cette criminalité qui semble chaque jour en recrudescence, pense-t-on à réagir ? La gendarmerie et la police accomplissent tant bien que mal leur devoir et la justice le sien. La recherche et la répression du crime s'avèreront pourtant insuffisantes à l'enrayer. Il faudrait prévenir le crime. Est-ce possible ?

Oui. Par une œuvre lente et patiente d'éducation et de civilisation. Par une colonisation morale. Par une instruction civique plus largement et plus profondément distribuée. Le jour où chaque Libanais apprendra ce qu'il en coûte d'égorger son cousin ou d'empoisonner sa petite bonne, il y aura moins de crimes à déplorer.

Cette entreprise d'évolution des retardataires s'établirait entre tous les citoyens une espèce d'égalité mentale qui, entre les effets bien heureux qu'en retirerait le sécurité de nos

compatriotes, renforcerait la cohésion des groupes ethniques et religieux du Liban, cette cohésion sans laquelle aucun régime librement désiré et librement consenti n'a de chances de durer.